



Commission Régional FUTSAL

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°45

Réunion restreinte du vendredi 28 avril 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 2

Poule A

24565840 – MYA FUTSAL 1 / REPUBLIQUE 1 du 12/05/2023

La Commission,

Pris connaissance des courriers de MYA FUTSAL et du propriétaire des installations (Grand Paris Sud) indiquant l'indisponibilité du gymnase,

Considérant le calendrier des 2 équipes et notamment le fait que l'équipe de REPUBLIQUE joue son dernier match de la saison le mardi 16/05/2023,

Considérant que cette rencontre a un enjeu sportif et qu'elle ne peut donc pas être reportée au-delà de la dernière journée,

Par ces motifs,

Avance le match au samedi 06 mai 2023 à 17h30 au Palais des sports de Corbeil Essonne.